NATIONS UNIES

CONSEIL DE TUTELLE



Distr.
GENERALE
T/PET.5/1125
21 février 1957

ORIGINAL : FRANCAIS

PETITION DE M. HANS HANLOG CONCERNANT LE CAMEROUN SOUS ADMINISTRATION FRANÇAISE

(Distribuée conformément à l'article 85 du règlement intérieur du Conseil de tutelle

Hanlog Hans
Demeurant au Village
d'Ekité, Subdivision d'Edéa,
Cameroun

Ekité ce 26 janvier 57

Monsieur le Secrétaire Général de 1'O.N.U. à New-York

Monsieur,

En date du 21 Décembre 1956, vers 7h. 30 du soir, alors qu'allant rendre visite à mon beau-père et muni d'une lampe tempête, j'ai été arrêté en cours de route par une bande de brigands upécistes, qui étaient là uniquement pour tuer tous ceux qu'ils appellent "COLO" c'est-à-dire tous ceux qui n'appartiennent pas à leur groupe politique.

A la suite de cette arrestation l'un d'eux commença par casser ma lampe, puis invitant tous les autres, ils traversèrent de mon bras un coup de lance, me cassèrent l'os frontal avec deux coups de matchettes puis m'admisnistrèrent plusieurs coups de bâtons par tout mon corps. Un autre coup de matchette de leur part, m'a fait sauter complètement le pouce de ma main droite. Ils allaient réussir à me descendre entièrement, heureusement qu'à ce moment un autre homme qui n'était pas de leur bande est survenu et, craignant de ne pas être arrûtés, ils gagnèrent la brousse.

Je fus transporté à l'hôpital d'Edéa près de mourir d'hemorrhagée. Ce même soir, ils tentèrent dans d'autres coins d'assasiner d'autres gens. Je suis jusqu'à présent hospitalisé.

T/PET.5/1125 Français Page 2

Voyez donc, qu'ayant perdu mon pouce et mon os frontal, je ne peux plus faire mon travail de cultivateur tel qu'il se pratique ici chez nous. Mais il faut savoir qu'en dehors de mon malheur, ils ont incendié des cases, pié les biens d'autrui, blessé plusieurs autres personnes et par dessus ce marché, tuèrent d'autres. Ces gestes n'ont pas été pour notre seul village, mais pour bien d'autres de la région où ils ont installé des camps de brigandage; leur action n'a été que pour ce but : haine, jalousie, calomnie, piage, meurtre, etc. etc...

Or, dans ces conditions, le pays ne peut pas prospérer. Alors que l'ensemble des camerounais désireux d'une prospérité dans la paix, l'ordre et de travail, nous ne pouvons accepter une dictature de sabottage, de sang, et de feu, qui ne fait que miserer et reculer le peuple camerounais.

Je vous demande également de m'aider matériellement pour faire vivre ma famille qui déjà souffre atrocement vue que je ne peux plus travailler.

Je demande en fin de compte que l'O.N.U. puisse intervenir auprès de la nation administrante qu'un service d'ordre soit instaurer dans le pays. Car il est inconcevable que nous soyions continuellement victimes de toutes sortes de méfaits et de bétises dans notre propre pays. Méfaits provenant de quelques types paresseux, insensés, fanatisés, qui ne travaillent pas et visent qu'à s'accaparer des biens d'autrui. (ci-joint ma photo) $\frac{1}{2}$

Dans l'attente de votre réponse, Veuillez croire, Monsieur, l'expression de mes sentiments respectueux.

(empreinte digitale)

Hanlog Hans

Note du Secrétariat : La photographie mentionnée comme annexe est conservée par le Secrétariat et sera mise à la disposition des membres du Conseil de tutelle sur demande.